

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2017**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 3 octobre 2017 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance, étaient présents :

- le conseiller monsieur Raymond Leclair
- le conseiller monsieur François D'André
- le conseiller monsieur Robert Théorêt
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- la conseillère madame Kim Jones
- le conseiller monsieur Jean-Marie Lavoie

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Yvon Bériault.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA est aussi présente.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Monsieur le maire Yvon Bériault vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance ordinaire du 3 octobre 2017 à 19 h 30.

2017-10-01

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire Yvon Bériault procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,  
Appuyé par le conseiller Robert Théorêt  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Législation
  - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2017
  - 3.2. Dépôt de la correspondance
4. Finances
  - 4.1. Approbation de la liste des comptes de septembre 2017
  - 4.2. États comparatifs sur les revenus et dépenses au 31 août 2017
  - 4.3. Contribution financière à l'Œuvre des terrains de jeux (OTJ) de Saint-Télesphore
  - 4.4. Autorisation de paiement à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour les travaux d'équilibrage du rôle triennal de 2018-2020
  - 4.5. Dépôt du rôle triennal d'évaluation 2018-2019-2020
5. Demandes externes
  - 5.1. Publicité dans le feuillet paroissial 2018 de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs
6. **Période de questions**
7. Voirie et travaux publics
  - 7.1. Attestation des travaux réalisés dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018
  - 7.2. Demande de report au MTMDET des travaux assujettis au PAARRM
  - 7.3. Autorisation des travaux de pavage sur divers chemins de la Municipalité
  - 7.4. Autorisation des travaux de marquage des lignes de rues
  - 7.5. Travaux en régie interne sur le chemin du Petit-Saint-Patrice
8. Déneigement
  - 8.1. Adjudication du contrat pour les services de déneigement des trottoirs pour le village de Saint-Télesphore
  - 8.2. Adjudication du contrat pour les services de déneigement des trottoirs pour le village de Dalhousie
  - 8.3. Adjudication du contrat pour les services de déneigement des espaces municipaux pour le village de Saint-Télesphore
  - 8.4. Adjudication du contrat pour les services de déneigement des espaces municipaux pour le village de Dalhousie

9. Hygiène du milieu
- 9.1. Autorisation de demande de soumissions sur invitation pour la collecte, le transport et la disposition des déchets domestiques pour l'année 2018
- 9.2. Appel d'offres pour la collecte, le transport des matières organiques avec achat et gestion de bacs
10. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire
11. Loisirs et culture
12. Autres sujets :
13. **Période de questions**
14. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-10-02

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2017**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2017 au moins soixante-douze heures avant cette séance, une dispense de lecture est accordée.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,  
Appuyé par la conseillère Kim Jones  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2017 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

<b>Date</b>	<b>Expéditeur</b>	<b>Sujet</b>
21-09-2017	Laurent Lessard Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	Aide financière maximale de 70 000 \$ - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2017-2018 Amélioration des chemins de la Rivière-Beaudette, de Saint-Télesphore et du Grand-Saint-Patrice
25-09-2017	Le directeur, Bernard Guay Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	Proportion médiane et facteur comparatif d'évaluation foncière - Exercice financier 2018

2017-10-03

**APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DE SEPTEMBRE 2017**

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles, tel que certifié par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Salaires versés du 1er au 30 septembre 2017	17 900,14 \$
Comptes déjà payés au 30 septembre 2017	23 658,72
Prélèvements bancaires du 1er au 30 septembre 2017	2 130,13
Comptes à payer au 30 septembre 2017	<u>19 531,38</u>
Total	<u>63 220,37 \$</u>

CONSIDÉRANT QUE les comptes du mois ont fait l'objet d'une vérification par les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,  
Appuyé par le conseiller Paul Gauthier  
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA, des comptes de septembre 2017 ;

D'APPROUVER la liste des salaires, des comptes et des prélèvements bancaires payés au cours de la période du 1er au 30 septembre 2017 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer au 30 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## **ÉTATS COMPARATIFS SUR LES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 AOÛT 2017**

Conformément à l'article 176.4 du *Code municipal*, la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA, dépose le rapport semestriel de la période terminée le 31 août 2017.

2017-10-04

### **CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ŒUVRE DES TERRAINS DE JEUX (OTJ) DE SAINT-TÉLESPHORE**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'Œuvre des terrains de jeux de Saint-Télesphore,

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,  
Appuyé par le conseiller François D'André  
Et résolu

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de l'Œuvre des terrains de jeux de Saint-Télesphore ;

D'AUTORISER le paiement de 1 000 \$ à l'Œuvre des terrains de jeux de Saint-Télesphore à titre d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-10-05

### **AUTORISATION DE PAIEMENT À LA M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES POUR LES TRAVAUX D'ÉQUILIBRATION DU RÔLE TRIENNAL DE 2018-2020**

Il est proposé par le conseiller François D'André,  
Appuyé par le conseiller Paul Gauthier  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement complet à la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges pour les travaux d'équilibrage du rôle triennal 2018-2020 au montant de 22 099,87 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION 2018-2019-2020**

Le sommaire du rôle triennal d'évaluation 2018-2019-2020 a été déposé à la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA, le 14 septembre 2017 par *Les Estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard & Associés inc.*

Le dépôt du sommaire de la première année du rôle triennal d'évaluation 2018-2019-2020 a été publié, conformément à l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Pour l'année 2018, les valeurs des immeubles imposables s'élèvent à 196 227 700\$ et les valeurs des immeubles non imposables s'élèvent à 4 622 100\$ pour des valeurs totales de 200 849 800 \$.

2017-10-06

### **PUBLICITÉ DANS LE FEUILLET PAROISSIAL DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS**

CONSIDÉRANT la demande de publicité de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs dans le feuillet paroissial 2018,

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,  
Appuyé par le conseiller Paul Gauthier  
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la demande de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs pour un espace publicitaire dans le feuillet paroissial 2018 ;

D'AUTORISER le paiement de 110,00 \$ à la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne dans l'assistance.

**ATTESTATION DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2014-2018**

**2017-10-07**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire,

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,  
Appuyé par le conseiller François D'André  
ET RÉSOLU

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2017-10-08**

**DEMANDE DE REPORT AU MTMDET DES TRAVAUX ASSUJETTIS AU PAARRM**

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a octroyé une aide financière à la municipalité de 10 000 \$ dont les travaux doivent être terminés au plus tard en février 2018 dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour les chemins de la Rivière-Beaudette, de Saint-Télesphore, du Petit-Saint-Patrice et de la rue du Curé-Beauchamp ;

CONSIDÉRANT QUE le MTMDET a octroyé une aide financière supplémentaire à la municipalité de 70 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires dans le cadre du PAARRM pour les chemins de la Rivière-Beaudette, de Saint-Télesphore et du Grand-Saint-Patrice ;

CONSIDÉRANT la résolution 2017-09-09 de prioriser les travaux sur le chemin de la Rivière-Beaudette pour utiliser l'aide financière de 10 000 \$ dont les travaux doivent être terminés au plus tard en février 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux prévus sur le chemin de la Rivière-Beaudette peuvent être financés avec l'aide financière supplémentaire de 70 000 \$ octroyée à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la confirmation de l'aide financière a été confirmée à la Municipalité tard dans la saison le 21 septembre dernier ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,  
Appuyé par le conseiller François D'André  
ET RÉSOLU

DE PROCÉDER aux travaux de réfection admissibles au PAARRM sur la rue du Curé-Beauchamp ;

DE PROCÉDER aux travaux de réfection admissibles au PAARRM sur le chemin de la Rivière-Beaudette ;

DE DEMANDER au MTMDET un report des travaux de réfection sur la rue du Curé-Beauchamp à l'an prochain si la température ne permet pas de les effectuer avant la date limite du 16 février 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-10-09

**AUTORISATION DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR DIVERS CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par le conseiller François D'André,  
Appuyé par le conseiller Paul Gauthier  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER des travaux de rapiéçage sur le territoire de la Municipalité par *Les Pavages La Cité B.M. inc.* pour un budget ne dépassant pas 25 000 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-10-10

**AUTORISATION DES TRAVAUX DE MARQUAGE DES LIGNES DE RUES**

Il est proposé par le conseiller François D'André,  
Appuyé par la conseillère Kim Jones  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le marquage des lignes de rues sur son territoire en procédant au marquage de lignes axiales ainsi qu'au marquage d'un dos d'âne, par l'entrepreneur *Lignbec*, pour une somme estimative de 11 507,16 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-10-11

**TRAVAUX EN RÉGIE INTERNE SUR LE CHEMIN DU PETIT-SAINT-PATRICE**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de remplacement de ponceaux et de profilage de fossés sur le chemin du Petit-Saint-Patrice ont été effectués en régie interne,

Il est proposé par le conseiller François D'André,  
Appuyé par le conseiller Robert Théorêt  
ET RÉSOLU

D'ENTÉRINER les travaux effectués par *Serge Liboiron* et le paiement d'un montant de 4 516,17 \$ taxes incluses, pour le remplacement de ponceaux et le reprofilage de fossés sur le chemin du Petit-Saint-Patrice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-10-12

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES SERVICES DE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS POUR LE VILLAGE DE SAINT-TÉLESPHORE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a procédé à des demandes de soumission pour les services de déneigement des trottoirs pour le village de Saint-Télesphore pour l'année 2017-2018 avec deux options de renouvellement pour 2018-2019 et 2019-2020 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a reçu qu'une seule soumission de *André Campeau*, de Saint-Télesphore au prix forfaitaire de 6 438,60 \$ taxes incluses,

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller François D'André,  
Appuyé par le conseiller Paul Gauthier  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal accorde le contrat pour les services de déneigement des trottoirs pour le village de Saint-Télesphore pour l'année 2017-2018 à *André Campeau* de Saint-Télesphore au montant de 6 438,60 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES SERVICES DE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS POUR LE VILLAGE DE DALHOUSIE**

2017-10-13

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a procédé à des demandes de soumission pour les services de déneigement des trottoirs pour le village de Dalhousie pour l'année 2017-2018 avec deux options de renouvellement pour 2018-2019 et 2019-2020 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a reçu qu'une seule soumission de *André Campeau*, de Saint-Télesphore au prix forfaitaire de 5 633,77 \$ taxes incluses,

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,  
Appuyé par la conseillère Kim Jones  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal accorde le contrat pour les services de déneigement des trottoirs pour le village de Dalhousie pour l'année 2017-2018 à *André Campeau* de Saint-Télesphore au montant de 5 633,77 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-10-14

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES SERVICES DE DÉNEIGEMENT DES ESPACES MUNICIPAUX POUR LE VILLAGE DE SAINT-TÉLESPHORE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a procédé à des demandes de soumission pour les services de déneigement des espaces municipaux pour le village de Saint-Télesphore pour l'année 2017-2018 avec deux options de renouvellement pour 2018-2019 et 2019-2020 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a reçu qu'une seule soumission de *Serge Liboiron* au prix forfaitaire de 6 927,24 \$ taxes incluses,

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,  
Appuyé par le conseiller Robert Théorêt  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal accorde le contrat pour les services de déneigement des espaces municipaux pour le village de Saint-Télesphore pour l'année 2017-2018 à *Serge Liboiron* de Saint-Télesphore au montant de 6 927,24\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-10-15

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES SERVICES DE DÉNEIGEMENT DES ESPACES MUNICIPAUX POUR LE VILLAGE DE DALHOUSIE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a procédé à des demandes de soumission pour les services de déneigement des espaces municipaux pour le village de Dalhousie pour l'année 2017-2018 avec deux options de renouvellement pour 2018-2019 et 2019-2020 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a reçu qu'une seule soumission *André Campeau*, de Saint-Télesphore au prix forfaitaire de 1 264,72 \$ taxes incluses,

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller François D'André,  
Appuyé par le conseiller Jean-Marie Lavoie  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal accorde le contrat pour les services de déneigement des espaces municipaux pour le village de Dalhousie pour l'année 2017-2018 à *André Campeau* de Saint-Télesphore au montant de 1 264,72 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-10-16

**AUTORISATION DE DEMANDE DE SOUMISSION SUR INVITATION POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES DÉCHETS DOMESTIQUES POUR L'ANNÉE 2018**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit retourner en appel d'offres pour la collecte, le transport et la disposition des déchets domestiques pour l'année 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prévoit débiter la collecte des résidus alimentaires au cours de l'année 2018 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller François D'André,  
Appuyé par le conseiller Paul Gauthier  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA à demander des soumissions sur invitation pour l'exécution du contrat de collecte, de transport et de disposition des déchets domestiques et des objets volumineux pour l'année 2018 ;

QUE cette invitation à soumissionner demande un prix pour chacune des deux options suivantes :

- Option A : une collecte à toutes les deux (2) semaines ;
- Option B : une collecte à toutes les deux semaines durant l'hiver et une collecte à toutes les semaines durant l'été.

Pour chacune des options, le devis doit prévoir que les objets volumineux seront ramassés une seule fois par mois.

Pour être considérée, toute soumission devra être déposée sur les formulaires préparés à cette fin et remise sous pli cacheté. Les soumissions seront prises en considération à la séance ordinaire du 14 novembre 2017.

La Municipalité de Saint-Télesphore ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et n'encours aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-10-17

**APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES ORGANIQUES AVEC ACHAT ET GESTION DE BACS**

Il est proposé par le conseiller Raymond Leclair  
Appuyé par la conseillère Kim Jones  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la demande d'appel d'offres pour la collecte et le transport des matières organiques des résidus alimentaires avec achat et gestion de bacs bruns ;

D'AUTORISER le regroupement municipal aux fins de la soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne dans l'assistance

2017-10-18

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

Il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,  
Appuyé par le conseiller Robert Théorêt  
ET RÉSOLU

QUE la séance ordinaire du 3 octobre 2017 soit levée à 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Je soussigné, Yvon Bériault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

---

Monsieur Yvon Bériault, maire

---

Micheline Déry, CPA, CGA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière